

## Premiers pas dans l'enquête...

L'objectif de l'enquête CLEF-WB est d'objectiver les besoins en matière d'infrastructures scolaires, pour tous réseaux et à tous niveaux d'enseignement confondus.

S'agissant d'un élément fondamental de la nouvelle dynamique que souhaite insuffler la Fédération Wallonie-Bruxelles pour offrir des espaces durables et adaptés à notre enseignement, il est essentiel d'obtenir une participation maximale de la part de tous les pouvoirs organisateurs, et que toutes les formes d'enseignement y participent.

C'est pourquoi, la plateforme mise en ligne a été conçue de façon à garantir un maximum de simplicité et d'efficacité, mais également à limiter au maximum le travail demandé à chacun des PO. Trois questionnaires distincts la composent.

### Premier axe de questionnement – le PO

Vous êtes invité à répondre à un questionnaire court composé de 2 thématiques:

- Les modes de gestion des infrastructures et de financement des travaux
- Le souhait des PO de l'enseignement obligatoire de faire évoluer leurs bâtiments au regard du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

### Deuxième axe de questionnement – l'implantation

Par unité d'établissement, vous êtes invité à répondre à un questionnaire pour chaque implantation de l'établissement, il est composé de 5 thématiques:

- Présence et absence de locaux de type différents (pédagogiques, administratifs, etc.) et leur adéquation aux besoins évoqués par les utilisateurs ;

*Notez qu'en cas de partage de bâtiments par plusieurs implantations, les questions relatives aux thématiques suivantes ne sont posées qu'une seule et unique fois*

- l'accès et la fonctionnalité des bâtiments ;
- le numérique;
- l'énergie ;
- l'hygiène.

*Une fois ces thématiques générales abordées, vous serez invités à comptabiliser l'ensemble des bâtiments qui composent l'implantation (en ce compris les bâtiments partagés par plusieurs implantations).*

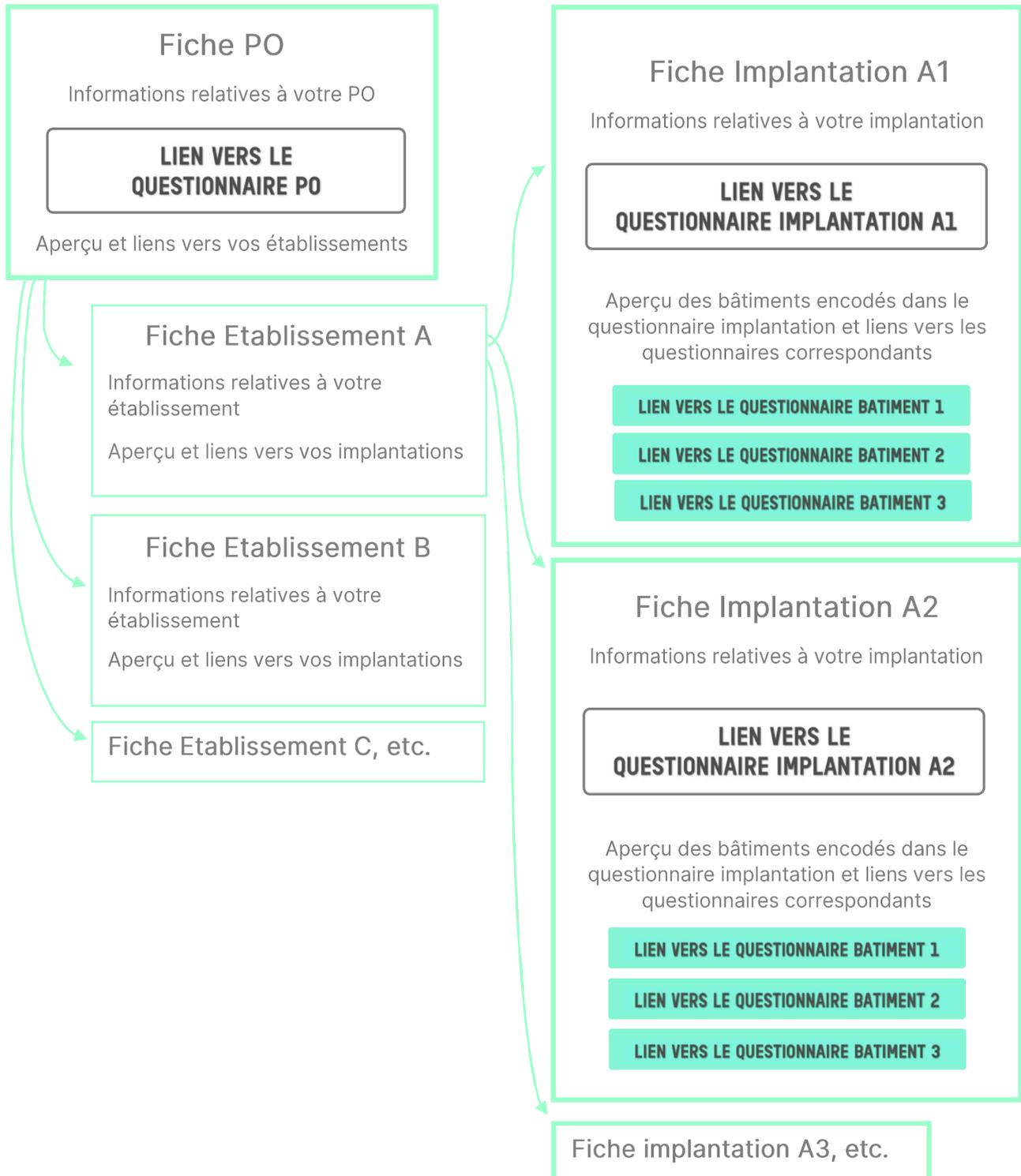
### Troisième axe de questionnement – le bâtiment

L'objectif de cette partie est de dresser un état de lieux de chacun des bâtiments composant les infrastructures scolaires. C'est le cœur de l'enquête. Pour cette dernière partie, nous vous suggérons de rassembler **une série de documents** (page suivante) afin de faciliter le remplissage du questionnaire.

Vous êtes invité à répondre à un questionnaire court composé de 5 thématiques

- Signalétique (type et année de construction, destination principale de celui-ci) ;
- Les normes légales (rapport de pompier, amiante, etc.);
- L'état des composants du bâtiment (toitures, façade, murs intérieurs...);
- Les systèmes chauffage, ventilation, climatisation, performances énergétiques du bâtiment ;
- Confort de chacun des bâtiments.

## Structure de la plateforme



## Les documents à avoir sous la main :

- Plans des implantation et bâtiments
- Matrice cadastrale papier ou site :
  - <https://gis.urban.brussels/brugis/#/> (activer couches > fonds de plan > cadastre)
  - <http://geoportail.wallonie.be/home/ressources/georeferentiel-de-la-wallonie/parcellaire-cadastral.html>
- Époque de construction et histoire de ses différentes transformations
- Rapport du SIPPT (Service interne pour la protection et la prévention au travail) ou rapport du SEPPT (Service externe pour la protection et la prévention au travail)
- Rapport du Service d'incendie
- Inventaire amiante, le cas échéant (bâtiments antérieurs à 1998)
- Données concernant les consommations d'électricité, de gaz, de mazout, d'eau ou autres types d'énergie alimentant le.s bâtiment.s (factures finales 2019)
- Certificat PEB et/ou audits énergétiques et/ou le rapport PLAGE (Plan local d'action pour la gestion énergétique en Région Bruxelloise), le cas échéant